



Communiqué de presse

Lundi 18 juillet 2022

Paris active le Plan Canicule niveau 3

Face aux fortes chaleurs dans les prochains jours, dans un souci de prévention et d'information, la Ville de Paris annonce la mise en œuvre de mesures d'accompagnement des personnes vulnérables prévues en cas de déclenchement de la vigilance orange du Plan Canicule.

Le Plan canicule comporte quatre niveaux qui correspondent aux quatre couleurs de vigilance météorologique : verte, jaune, orange et rouge. Le niveau alerte canicule orange a été déclenché à compter du dimanche 17 juillet. Aussi, il conduit la Ville de Paris à activer des mesures de prévention et d'information. Ces mesures concernent en particulier les personnes les plus vulnérables : les seniors, souvent plus isolés et sensibles aux fortes chaleurs, certaines personnes en situation de handicap, les enfants, et les personnes sans abri.

Les mesures mises en place

Les 10.500 personnes vulnérables, inscrites sur le fichier « REFLEX », sont contactées par téléphone afin de prendre des nouvelles de leur état de santé, évaluer leurs besoins et rappeler les mesures préventives face à la chaleur. Si une urgence est constatée, des médecins de la Ville de Paris et des médecins bénévoles de l'association « *Les transmetteurs* » évalueront l'urgence sanitaire pour apporter la meilleure réponse. Un travailleur social pourra également se rendre sur place si nécessaire. En amont de la canicule, le fichier REFLEX a permis d'équiper plus de 1 000 personnes en situation précaire de ventilateurs gratuitement.

Des salles rafraîchies sont ouvertes tous les jours de 14h à 18h dans de nombreux équipements Mairies d'arrondissement, et en fonction des besoins, clubs des centres d'action sociale de la Ville de Paris (CASVP), EHPAD. Leur liste est consultable sur le site

de la Ville de Paris, [Paris.fr](https://paris.fr), ou en appelant le 3975 (coût d'un appel local).

Si ce n'est pas déjà fait, les publics vulnérables – seniors, personnes malades peuvent encore s'inscrire sur le fichier « REFLEX », qui leur permet d'être contactés en cas de forte chaleur. Pour s'inscrire, il suffit d'appeler le 3975, de [remplir le bulletin d'inscription en ligne](#) ou de renvoyer un bulletin d'inscription, disponible en mairie d'arrondissement et dans les CASVP.

La Ville a associé Paris en Compagnie afin de relayer la campagne d'information à destination des seniors parisiens isolés et d'avoir une vigilance particulière sur les 2 500 séniors accompagnés par le dispositif.

Pour les personnes à la rue

Les équipes de maraudes de la Ville de Paris sont renforcées pour assurer une vigilance et aller vers les personnes à la rue. En parallèle, les accueils de jour élargiront leurs horaires pour offrir des espaces de répit rafraichis.

Les accueils de jour et les équipes de maraude de la Ville de Paris distribuent 5.000 gourdes, fournies par Eau de Paris, et un flyer « *Se Rafraîchir en cas de fortes chaleur* » qui rappelle les bons gestes, la liste des bains-douches, les Espaces Solidarité Insertion (ESI) et les fontaines à eau estivales.

Les horaires des bains-douches sont décalés :

- ceux ouverts l'après-midi de 12h à 18h verront leurs horaires décalés de 14h à 20h (Deux-Ponts, Audubon, Petitot) ;
- ainsi, tous les jours de la semaine, les usagers des bains-douches bénéficieront d'un établissement ouvert tous les jours de 7h30 à 20h durant la période caniculaire (contre 18h en temps normal).

Dispositif renforcé de rafraîchissement

En complément des 1.200 fontaines à boire réparties dans la capitale, un dispositif renforcé de rafraîchissement par l'eau est déployé dans l'espace public avec Eau de Paris : 48 brumisateurs, 2 nouveaux modèles de fontaines/mobilier proposant la brumisation et la boisson dans les 4e et 13e arrondissement, et 35 prototypes de fontaines 2 en 1 (boisson et aspersion) raccordés temporairement aux bornes incendies. La carte des fontaines pour se désaltérer est accessible ici : <https://fontaine.eaudeparis.fr/>

Les Parisiennes et les Parisiens peuvent rechercher des lieux de fraîcheur sur Paris.fr, la carte recense les 1.100 îlots de fraîcheurs de Paris, qu'ils soient permanents (jardins, équipements municipaux...) ou temporaires (brumisateurs, ouvertures exceptionnelles de parcs...).

Il s'agit à la fois :

- des espaces verts et boisés dont les squares, jardins, parcs et bois de la Ville. Leurs horaires d'été vous permettent de profiter de leur fraîcheur en journée et en soirée. Des horaires spécifiques s'ajoutent au dispositif : l'offre d'espaces verts ouverts toute l'année 24h/24 donc la nuit, est complétée en juillet et août par d'autres parcs, jardins et squares que vous pouvez fréquenter en nocturne ;
- des cimetières intramuros ;
- des lieux de baignade dont piscines, centres aquatiques, baignades extérieures ;
- des lieux brumisés et jeux d'eau, fontaines sèches, brumisateurs ;
- des établissements ouverts au public et naturellement frais dont églises et certains musées ;
- des établissements ouverts au public et rafraîchis dont musées, bibliothèques, salles rafraîchies du Plan Canicule.

La carte des îlots de fraîcheur est accessible ici :

<https://experience.arcgis.com/experience/b8709aa4ef714e7d870fc39b37883ccb>.

Par ailleurs, la Ville complète constamment son dispositif pour faire face aux épisodes de chaleur. Cette année, des ombrières ont été installées à titre expérimental, dans le 12^e arrondissement de Paris, dans les lieux où il n'est pas possible de planter d'arbres ou lorsqu'ils sont trop jeunes pour faire de l'ombre.

Les piscines et baignades éphémères

Du 9 juillet au 21 août, six bassins éphémères ont ouvert et sont accessibles gratuitement dans 4 arrondissements :

- 19^e : baignade de la Villette
 - *Quai de la Loire (14h-20h du lundi au samedi / 14h-18h le dimanche)*
- 19^e : baignade Louis Lumière
 - *30 rue Louis-Lumière (10h-20h du lundi au samedi / 10h-16h30 le dimanche)*
- 13^e : baignade Georges Carpentier
 - *81 boulevard Masséna (10h-20h du lundi au samedi / 10h-16h30 le dimanche)*
- 12^e : baignade Léo Lagrange

- 68 boulevard Poniatowski (14h-20h du lundi au samedi / 14h-18h le dimanche)
- 14^e : baignade Didot (nouveau – ouvre au 1^{er} août)
 - 18 avenue Marc Sangnier (14h-20h du lundi au samedi / 14h-18h le dimanche)
- 18^e : baignade Poissonniers (nouveau)
 - 2 rue Jean Cocteau (12-14h et 16h-20h du lundi au vendredi / Samedi 10h-20h / 10h-18h le dimanche)

27 piscines sont également ouvertes pour se rafraîchir :

https://www.paris.fr/recherche/lieux?places%5BrefinementList%5D%5Bcategory_names%5D%5B0%5D=Piscines

Parcs et jardins

En plus des 137 parcs ouverts en continu, la Ville ouvre exceptionnellement 20 grands parcs parisiens jusqu'à minuit pendant toute la durée de l'épisode caniculaire :

Les 20 grands parcs ouverts jusqu'à minuit en période d'alerte canicule :

- Louis XIII (4^e) ;
- Monnerville (6^e) ;
- Boucicaut (7^e) ;
- Monceau (8^e) ;
- Marcel Pagnol (8^e) ;
- Montholon (9^e) ;
- Villemin (10^e) ;
- Emile Cohl (12^e) ;
- Georges Méliès (12^e) ;
- Jardins de Reuilly (12^e) ;
- Louis Armstrong (13^e) ;
- Montsouris (14^e) ;
- Ferdinand Brunot (14^e) ;
- Georges Brassens (15^e) ;
- André Citroën (15^e) ;
- Sainte-Périne (16^e) ;
- MLK (17^e) ;
- Louise Michel (18^e) ;
- Buttes Chaumont (19^e) ;
- Aurélie Salel (20^e).

Ces parcs disposent de fontaines à eau pour se désaltérer et se rafraîchir. La Ville de Paris mettra en place un dispositif de surveillance spécifique, afin que cette ouverture se fasse dans les meilleures conditions pour les Parisiennes, les Parisiens et les visiteurs.

Trois cours d'écoles sont ouvertes lundi 18/07 et mardi 19/07 de 18h30 à 22h :

- École élémentaire - 30 place Jeanne d'Arc (13^{ème})
- École élémentaire - 17 rue Vigée Lebrun (15^{ème})
- École maternelle - 22-28 rue Tandou (19^{ème})

15 cours oasis sont également ouvertes dans les centres de loisirs, et 17 espaces nature et découverte accueillent 2000 enfants par jours dans les bois parisiens et les espaces verts franciliens partenaires.

Pour le stationnement

En raison d'un épisode de pollution atmosphérique aux particules, la Ville de Paris a annoncé la gratuité du stationnement résidentiel pour la journée du lundi 18 juillet 2022.

Bonnes pratiques

Enfin, la Ville de Paris rappelle que lors d'une vague de canicule ou de forte chaleur, il est nécessaire de :

- boire régulièrement de l'eau ;
- mouiller son corps et se ventiler ;
- manger en quantité suffisante et ne pas boire d'alcool ;
- éviter les efforts physiques ;
- maintenir son habitation au frais en fermant les volets le jour ;
- passer du temps dans un endroit frais (cinémas, musées, bibliothèques, supermarchés...);
- donner et prendre des nouvelles de ses proches.

Contact presse :

Service de Presse - 01 42 76 49 61 – presse@paris.fr